

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
DU PLAN ET DE L'INTEGRATION**

**DIRECTION NATIONALE
DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INFORMATIQUE**

**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI**

**NOTE ANNUELLE SUR L'INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC 1999)**

INTRODUCTION

Le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) des ménages est en vigueur depuis le mois de janvier 1998 dans les sept Etats membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

Le Traité instituant l'UEMOA prévoit, dans son article 4, que l'Union poursuive entre autres objectifs celui « d'assurer la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres, par l'institution d'une surveillance multilatérale ». Pour atteindre cet objectif, la disponibilité de statistiques harmonisées, fiables et régulièrement mises à jour est une nécessité d'une part ; d'autre part cet indice permet de mesurer une inflation fiable et comparable d'un pays à l'autre. L'indice harmonisé sera suivi par la Commission de l'UEMOA et pris comme un indicateur important dans la mise en cohérence des politiques budgétaires et monétaires de l'Union comme l'a recommandé la conférence des Chefs d'Etat de l'Union les 10 et 11 Mai 1996 à Ouagadougou. Il est à rappeler également que dans l'article 64 du Traité de l'UEMOA, la stabilité des prix est un objectif fondamental et une exigence majeure pour la politique monétaire. Cet indice permet de résoudre le problème de comparaison des indices de prix d'un pays à l'autre car il est fondé sur une méthodologie harmonisée. Cette harmonisation existe au niveau :

- . **de la nomenclature** : tous les pays utilisent une nomenclature de consommation internationale récente dérivée du Système de Comptabilité Nationale (SCN 1993, révision IV) ;
- . **des pondérations** : une enquête sur les dépenses des ménages dans les sept grosses agglomérations des pays membres de l'UEMOA a été réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages. Elle a permis de prendre en compte les modifications de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du franc CFA ;
- . **de la collecte des prix** : la méthode de collecte des prix a été améliorée pour tous les pays ;
- . **de la procédure de calcul** : la procédure de calcul est plus rigoureuse. Le logiciel CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) est utilisé par tous les pays ;
- . **de la mise en place en même temps dans l'ensemble des pays.**

Ainsi compte tenu de ses performances techniques, l'IHPC a été retenu comme instrument de mesure officielle des variations des prix à la consommation dans les principales agglomérations des Etats de l'UEMOA pour compter du 1^{er} Janvier 1998 par le règlement n° 05/CM/97 adopté par le conseil des Ministres du 16 Décembre 1997 tenu à Ouagadougou.

Le règlement stipule également que l'indice d'un mois donné sera publié et transmis au plus tard le 10 du mois suivant à l'UEMOA et à la BCEAO.

L'objet de la présente note est d'analyser d'une part l'évolution des variations de l'indice harmonisé des prix à la consommation de Janvier 1999 à Décembre 1999 selon les principales fonctions de consommation et d'autre part d'examiner l'évolution de sa variation par rapport aux indices des autres pays de l'UEMOA et par rapport à l'indice Union.

L'inflation cumulée depuis début janvier s'établit à -1,4%

De Janvier à Décembre 1999, l'indice des prix à la consommation a connu une baisse de -1,4 % contre 3,3 % en 1998 et 1,2 % en 1997.

L'inflation en glissement annuel s'établit à -1,4 %

L'inflation mesurée en glissement annuel (Décembre 1999/Décembre 1998) s'établit à -1,4 % contre 3,1 % en 1998 et -1,2 % en 1997. Ce taux d'inflation de -1,4 % mesure le mouvement des prix du mois de Décembre 1999 par rapport à celui de Décembre 1998.

L'inflation annuelle mesurée par la moyenne des douze mois s'établit à -1,2 %

Ce taux d'inflation de -1,2 % mesure l'ensemble des variations de prix intervenues dans l'année 1999 par rapport à l'année 1998. Il était de 4,0 % en 1998 et -0,7 % en 1997.

L'inflation mensuelle s'établit à -1,8 %

L'inflation mensuelle (variation entre les mois de Novembre et Décembre 1999) est de -1,8 % contre -3,0 % en 1998 et -0,4 % en 1997 pour la même période.

Le constat est que les niveaux de l'inflation mensuelle (-1,8%) de l'inflation en glissement (-1,4%) de l'inflation cumulée (-1,4%) et de l'inflation annuelle sur les douze mois de l'année (-1,2%) sont inférieurs aux niveaux de 1998 ainsi qu'à celui de la norme communautaire (3%). L'inflation a été mieux maîtrisée en 1999 qu'en 1998.

Au cours de l'année 1999, l'indice a atteint son minimum 99,6 au mois de Janvier contre 98,1 en Janvier 1998 et son maximum 105,9 en Juillet contre 108,0 en août 1998.

La hausse de l'indice (en terme d'inflation cumulée) a été régulière de Janvier à Août, avant de connaître une tendance à la baisse à partir du mois d'Août. L'inflation cumulée a dépassé l'objectif communautaire (3%) au mois de Juillet seulement (3,9%) ; sinon sur les onze mois de 1999, elle n'a pas atteint les 3%. La campagne agricole a été assez bonne en 1999 dans les pays voisins qui ont moins importé.

Cette baisse de la variation de l'indice (qu'elle soit mensuelle, annuelle ou cumulée) est due principalement au cours de l'année 1999 à la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabac » qui représente à elle seule 50 % du poids total de l'indice, malgré une hausse de 3,8% de la moyenne annuelle de l'indice de la fonction « Logement, eau, électricité et autres combustibles ».

En examinant le tableau de l'évaluation du taux d'inflation annuel moyen, nous constatons que le taux d'inflation du Mali a été supérieur à celui de l'UEMOA (3 mois sur 12). Au dernier trimestre de l'année 1999, le taux était inférieur à celui de l'UEMOA. La baisse du taux d'inflation du Mali a été régulière de Février à Décembre 1999.

L'alimentation baisse de 3,7 %

Au cours de l'année 1999, la baisse en glissement annuel a atteint 8,2 % au mois de Septembre, 8,1 % au mois d'Août et 8,0 % au mois d'Octobre. L'alimentation a subi une baisse régulière durant presque toute l'année 1999.

La baisse en glissement annuel du niveau de l'indice de cette fonction est de 4,7 % au mois de Décembre et de 3,7 % en baisse moyenne annuelle. Au cours de l'année, la baisse est due aux postes suivants :

- « **Céréales non transformées** ». Les prix des différentes céréales ont subi des hausses n'excédant pas 27 % contre plus de 40 % en 1998 ;
- « **Fruits frais et légumes frais** » : ce sont des postes dont les prix des variétés évoluent beaucoup plus vite que la moyenne. En 1999 la variation des prix n'a pas atteint les 200 % de 1998.

La forte variation (baisse) de ces postes susmentionnés s'explique par le caractère saisonnier et la bonne pluviométrie (qui a eu un effet positif sur la campagne agricole) au Mali et dans les pays voisins. Malgré cette baisse du niveau de l'indice pour l'année 1999, il est à noter que la fonction « Logement, eau, électricité et autres combustibles » a augmenté de 6,8 % en glissement annuel et de 3,8 %. Cette hausse est due à l'augmentation du prix du bois de chauffe surtout au mois d'Août, du prix du m³ d'eau (de 104 F à 114 F) et du kwh d'électricité (de 58 F à 64 F) au mois d'Avril.

Evolution de l'Indice Union et de celui du Mali

L'indice du Mali a été inférieur à celui de l'Union durant toute l'année 1999. L'indice du Mali a atteint son minimum au mois de Février (99,5) et celui de l'Union au mois de Mars (105,7). Le niveau maximum a été atteint au mois de Juillet (105,9) et au mois d'Août (108,6) dans l'Union.

L'inflation en glissement annuel au niveau de l'UEMOA

L'inflation en glissement annuel au niveau de l'UEMOA se situe à -0,7 % (Nov. 99/No.88) ; à la même période celle du Mali est de -2,6 % (inférieur à l'objectif communautaire). La plus forte baisse se situe au mois de Juin (1,7 %) alors que le Mali était à une baisse de 0,5 % . La plus forte baisse du Mali a été enregistrée au mois d'Octobre alors que l'indice Union avait une hausse de 1,3 % à la même période. La hausse ou la baisse du niveau de l'indice du Mali n'influe pas beaucoup sur la variation de l'indice Union. Le groupe de pays (Burkina-Faso, Mali et Niger) peut jouer sur le niveau de l'indice car le total de leur poids représente 22 % du total des pondérations de l'Union.

Nous constatons qu'en glissement annuel, cinq pays de l'Union durant toute l'année n'ont pas dépassé l'objectif communautaire contrairement à 1998. Le Bénin a dépassé l'objectif au mois de Janvier (3,7%) et le Togo le dernier trimestre de l'année.

En conclusion, nous pouvons dire comme l'année dernière, que l'inflation est fortement liée à la pluviométrie et à sa bonne répartition. Tous les pays de l'Union restent tributaires des aléas climatiques, ainsi il est souhaitable d'envisager des solutions au niveau des pays et de l'Union :

- examen de l'étude sur « l'impact de la libéralisation sur les filières céréalières au Mali : actions à entreprendre pour la variabilité des prix »,
- constitution de stocks
- réorganisation des marchés
- et prévision de modification des habitudes alimentaires.

INDICE (BASE 100 = 1996) MALI 1997, 1998 ET 1999 ET SES VARIATIONS

Mois	Niveau de l'Indice			Variation depuis un Mois			Variation depuis trois mois			Variation depuis douze mois			Variation depuis janvier de l'année en cours		
	1997	1998	1999	1997	1998	1999	1997	1998	1999	1997*	1998	1999	1997	1998	1999
Janvier	98,2	98,1	99,6	-1,8	-0,7	-2,2	-	-0,7	-6,4		-0,2	1,6	-	-	-
Février	98,2	98,3	99,5	0,0	0,3	-0,1	-	-0,8	-5,2		0,2	1,2	0,0	0,3	-0,1
Mars	98,1	99,5	100,1	-0,1	1,2	0,6	-	0,7	-1,7		1,5	0,6	-0,1	1,5	0,5
Avril	97,9	100,7	100,2	-0,2	1,2	0,1	-0,3	2,7	0,6		2,9	-0,5	-0,3	2,7	0,6
Mai	99,7	104,2	101,7	1,8	3,5	1,4	1,5	6,0	2,2		4,5	-2,4	1,5	6,3	2,1
Juin	100,6	104,2	103,7	0,9	0,0	2,0	2,5	4,7	3,5		3,5	-0,5	2,4	6,3	4,1
Juillet	101,3	106,4	105,9	0,7	2,1	2,1	3,5	5,7	5,6		5,1	-0,5	3,2	8,6	6,3
Août	100,8	108,0	104,8	-0,5	1,5	-1,0	1,1	3,7	3,1		7,1	-3,0	2,6	10,2	5,2
Septembre	100,0	107,2	104,2	-0,8	-0,7	-0,6	-0,6	2,9	0,5		7,3	-2,8	1,8	9,3	4,6
Octobre	98,7	106,5	103,1	-1,3	-0,7	-1,1	-2,6	0,0	-2,6		7,9	-3,2	0,5	8,6	3,5
Novembre	99,2	105,0	102,3	0,5	-1,4	-0,8	-1,6	-2,8	-2,4		5,8	-2,6	1,0	7,0	2,7
Décembre	98,8	101,8	100,5	-0,4	-3,0	-1,8	-1,2	-5,0	-3,6		3,1	-1,4	0,6	3,8	0,9
Moyenne Annuelle	99,3	103,3	102,1	** -1,2	** 3,3	** -1,4	-	-	-		-	-	-	-	-

* La base de l'indice étant 1996, les variations depuis 12 mois n'ont pas été calculées pour l'année 1997

** Inflation cumulée depuis début janvier

**INFLATION MENSUELLE, INFLATION CUMULEE DEPUIS DEBUT JANVIER 1999
ET INFLATION MOYENNE ANNUELLE**

Fonctions	Pondération	Janv.	Fevr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Inflation cumulée	Inflation Moyenne Annuelle
01- Produits alimentaires, boissons et tabac :	5001	-4,5	-0,2	1,5	0,3	2,5	4,0	3,7	-3,3	-2,2	-1,0	-1,7	-3,5	-4,4	-3,7
02- Articles d'habillement et articles chaussants :	529	1,6	0,4	0,6	-1,4	0,0	0,3	0,1	-0,4	0,9	-0,6	0,9	0,7	3,1	3,3
03- logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles :	1169	1,4	-0,7	-1,3	1,1	1,3	-0,3	2,0	6,1	2,7	-3,6	-0,7	-1,2	6,8	3,8
04- Ameublement, équipements ménagers, entretien, courant	702	-0,3	-0,1	0,4	-0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	-0,1	-3,0	0,5	0,5	-2,2	2,0
05- Santé	204	9,3	0,5	0,7	-0,2	0,0	-0,8	0,1	0,2	-0,1	0,3	0,3	0,0	10,3	7,4
06- Transports	1091	-0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	1,4	-1,4	0,0	0,1	0	0,1
07- Loisirs, Spectacles et Cultures	386	-2,1	0,0	0,0	-0,5	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	-2,1	-2,2
08 -Enseignement	165	-1,6	0,0	0,0	0,0	0,1	-0,1	0,0	0,0	2,8	0,0	-0,4	0,0	0,8	-0,2
09- Hôtels, Cafés, restaurants	200	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	2,9	3,1
10- Autres biens et services	553	-4,7	0,0	-0,4	-0,5	1,2	3,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,5	-0,3	-0,7	-2,7
Inflation mensuelle		-2,2	-0,1	0,6	0,1	1,4	2,0	2,1	-1,0	-0,6	-1,1	-0,8	-1,8	-1,4	-
Infl. Cumulée depuis début Janv.		-2,2	-2,3	-1,7	-1,6	-0,2	1,8	3,9	2,9	2,3	1,2	0,4	-0,7		

INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL MOIS DE 99 MOIS DE 98 PAR FONCTION

Fonctions	Pondération	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
01- Produits alimentaires, boissons et tabac :	5001	2,0	1,6	0,5	-1,6	-4,9	-1,8	-2,4	-8,1	-8,2	-8,0	-6,9	-4,7
02- Articles d'habillement et articles chaussants :	529	4,3	4,4	5,2	2,9	3,0	2,8	3,4	3,2	2,7	2,5	2,9	3,0
03- logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles :	1169	2,0	0,3	-1,3	0,2	-2,4	0,4	2,9	9,6	11,2	7,5	7,3	6,8
04- Ameublement, équipements ménagers, entretien, courant	702	3,2	3,0	3,3	3,5	3,0	3,1	3,3	2,6	0,1	-0,3	0,1	0,4
05- Santé	204	6,9	7,3	8,3	7,8	7,0	5,7	6,5	7,4	6,3	7,5	8,2	10,5
06- Transports	1091	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	1,4	-0,2	-0,1	0,0
07- Loisirs, Spectacles et Cultures	386	-1,8	-1,8	-1,8	-2,3	-2,5	-2,3	-2,3	-2,4	-2,4	-2,0	-2,0	-2,0
08 -Enseignement	165	-0,8	-0,8	-0,8	-0,9	-0,7	-0,8	-0,8	-0,8	1,4	1,1	0,7	0,7
09- Hôtels, Cafés, restaurants	200	2,8	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9
10- Autres biens et services	553	-3,0	-3,4	-2,9	-3,4	-2,3	-2,0	-2,0	-2,6	-2,6	-2,1	-2,1	-3,5
Taux d' Inflation en glissement annuel		1,6	1,2	0,6	-0,5	-2,4	-0,5	-0,5	-3,0	-2,8	-3,2	-2,6	-1,4
Taux d'inflation annuel moyen (12 mois)		4,2	4,3	4,2	3,9	3,3	3,0	2,5	1,6	0,8	-0,1	-0,8	-1,2

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA ET L'INDICE UEMOA 1999

Pays	Déc.98	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Variation Déc.99/Déc.98
Bénin	112,2	111,0	109,5	108,4	111,7	112,0	110,6	110,4	111,1	109,8	109,0	108,4	108,5	-3,3
Burkina Faso	105,2	104,7	104,9	104,8	106,7	107,7	109,0	108,3	107,9	107,1	108,2	106,9	105,9	0,7
Côte d'Ivoire	107,3	108,8	109,0	108,8	108,9	109,3	110,0	110,2	111,5	111,6	110,1	108,9	109,0	1,6
Mali	101,8	99,6	99,5	100,1	100,2	101,7	103,7	105,9	104,8	104,2	103,1	102,3	100,5	-1,4
Niger	107,4	104,8	104,5	104,7	105,0	105,8	106,7	107,3	107,1	107,0	105,4	105,2	105,4	-1,9
Sénégal	103,4	103,1	102,9	102,6	102,4	102,1	102,1	104,0	105,1	105,2	104,9	104,7	103,9	0,5
Togo	104,0	106,3	104,4	104,3	104,4	105,8	106,5	106,5	107,4	107,3	106,8	106,8	108,7	4,5
UEMOA	106,0	106,2	105,9	105,7	106,2	106,6	107,2	107,8	108,6	108,4	107,5	106,8	106,6	0,6

INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL DANS LES PAYS MEMBRES DE L'UEMOA EN 1999

Pays	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Bénin	3,7	2,1	-1,8	0,7	0,6	-1,9	0,0	1,9	1,6	1,4	-0,9	-3,3
Burkina Faso	1,7	0,6	-0,1	-1,6	-2,4	-3,0	-1,8	-2,8	-2,1	-0,4	-1,2	0,7
Côte d'Ivoire	2,2	1,6	0,5	-0,6	-2,1	-2,6	-0,7	1,7	3,3	2,9	1,6	1,6
Mali	1,5	1,2	0,6	-0,5	-2,4	-0,5	-0,5	-3,0	-2,8	-3,2	-2,6	-1,4
Niger	0,2	1,1	0,8	-0,9	-3,9	-4,6	-4,3	-4,9	-3,9	-2,2	-2,4	-1,9
Sénégal	0,0	0,8	1,6	1,5	1,1	1,4	1,2	0,3	0,0	0,9	0,7	0,5
Togo	0,5	-1,7	-1,1	-3,6	-3,0	-2,9	-1,9	0,6	2,0	4,0	5,1	4,5
UEMOA glissement annuel	1,5	1,1	0,3	-0,3	-1,4	-1,7	-0,6	0,1	0,9	1,3	0,6	0,6
UEMOA moyen annuel	3,4	3,3	3,0	2,7	2,1	1,5	1,1	0,7	0,5	0,4	0,3	0,2

INFLATION MENSUELLE ET INFLATION CUMULEE DEPUIS JANVIER 1999 DE L'INDICE UEMOA

Pays	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Inflation cumulée
Bénin	-1,1	-1,4	-1,0	3,0	0,3	-1,3	-0,2	0,6	-1,2	-0,7	-0,6	0,1	-3,5
Burkina Faso	-0,5	0,2	-0,1	1,8	0,9	1,2	-0,6	-0,4	-0,7	1,0	-1,2	-1,0	3,9
Côte d'Ivoire	1,4	0,2	-0,2	0,1	0,4	0,6	0,2	1,2	0,1	-1,3	-1,1		1,6
Mali	-2,2	-0,1	0,6	0,1	1,4	2,0	2,1	-1,0	-0,6	-1,1	-0,8	-1,8	-1,4
Niger	-2,4	-0,3	0,2	0,3	0,8	0,9	0,6	-0,2	-0,1	-1,5	-0,2	0,2	-1,7
Sénégal	-0,3	-0,2	-0,3	-0,2	-0,3	0,0	1,9	1,1	0,1	-0,3	-0,2	-0,7	0,6
Togo	2,2	-1,8	-0,1	0,1	1,3	0,7	0,0	0,8	-0,1	-0,5	0,0	1,8	4,4
UEMOA	0,2	-0,2	-0,2	0,4	0,4	0,5	0,6	0,7	-0,2	-0,8	-0,7	-0,2	0,7

**INFLATION MENSUELLE, INFLATION CUMULEE DEPUIS DEBUT JANVIER 1999
ET INFLATION MOYENNE ANNUELLE DE L'UEMOA**

Fonctions	Pondération	Janv.	Fevr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Inflation cumulée
01- Produits alimentaires, boissons et tabac :	3787	0,3	-0,9	-0,6	0,9	0,9	1,2	1,5	0,0	-1,3	-2,2	-1,8		-2,0
02- Articles d'habillement et articles chaussants :	771	1,1	0,8	-0,1	-0,5	0,0	-0,1	-0,1	-0,6	0,0	-0,2	0,0		0,3
03- logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles :	1366	0,9	-0,2	-0,1	0,5	0,2	-0,3	0,7	1,5	1,5	-0,2	-0,5		4,0
04- Ameublement, équipements ménagers, entretien, courant	638	0,4	0,0	0,1	-0,1	0,1	0,1	-0,1	-0,7	0,7	0,8	0,0		-0,1
05- Santé	348	0,1	0,7	1,0	-0,3	0,0	-0,1	0,2	-0,5	0,2	0,2	0,1		1,6
06- Transports	995	-1,3	0,1	0,3	0,3	0,3	0,0	-0,1	5,6	1,5	0,0	0,0		6,7
07- Loisirs, Spectacles et Cultures	346	-0,5	-0,1	0,1	-0,1	0,0	1,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1		0,7
08 -Enseignement	243	-0,3	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	1,4	-0,1		1,2
09- Hôtels, Cafés, restaurants	833	1,0	0,3	0,4	0,0	0,0	0,1	-0,1	-0,2	0,3	0,1	0,1		2,0
10- Autres biens et services	673	-0,7	0,2	0,0	0,8	0,3	0,5	-0,1	0,8	-0,1	-0,2	0,1		2,0
Inflation mensuelle		0,2	-0,2	-0,2	0,4	0,4	0,5	0,6	0,7	-0,2	-0,8	-0,7		0,7

**INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL MOIS DE 99 MOIS DE 98 PAR FONCTION
DE L'UEMOA**

Fonctions	Pondération	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
01- Produits alimentaires, boissons et tabac :	3787	0,6	-0,2	-1,6	-3,4	-6,0	-6,9	-4,1	-4,0	-2,9	-1,9	-3,1	
02- Articles d'habillement et articles chaussants :	771	2,9	3,3	2,5	1,7	2,2	2,3	2,3	1,7	1,6	1,2	1,2	
03- logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles :	1366	2,9	1,4	1,5	2,6	2,4	2,2	2,7	3,6	5,3	4,9	3,1	
04- Ameublement, équipements ménagers, entretien, courant	638	2,6	2,1	2,4	1,2	1,1	1,1	0,6	-0,1	-0,4	0,5	0,5	
05- Santé	348	2,8	2,9	4,4	3,0	2,8	2,0	1,4	1,4	1,9	2,0	1,9	
06- Transports	995	-1,0	-1,0	-1,9	-0,5	-0,4	-0,2	-0,3	5,1	6,8	6,8	7,4	
07- Loisirs, Spectacles et Cultures	346	0,0	-0,2	-0,4	-0,8	-1,1	-0,1	0,9	0,8	0,9	0,7	0,8	
08 -Enseignement	243	3,5	3,6	3,2	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,3	1,9	1,3	
09- Hôtels, Cafés, restaurants	833	5,2	4,9	4,4	3,9	3,7	3,8	3,7	3,6	3,8	3,1	2,6	
10- Autres biens et services	673	0,9	1,0	0,7	1,2	1,3	3,1	1,7	2,1	2,4	2,6	2,6	
Inflation en glissement annuel UEMOA		1,5	1,1	0,3	-0,3	-1,4	-1,7	-0,6	0,1	0,9	1,3	0,6	0,6